



Sauver le service civil!

Non au changement de loi.

Conférence de presse contre la modification de la Loi sur le service civil

Berne, 11 septembre 2019

dans les locaux de l'Armée du Salut

Dossier de presse

Embargo jusqu'au mercredi 11 septembre 2019 14h30

www.sauver-le-service-civil.ch



Communiqué de presse

Communiqué de presse de la Fédération suisse du service civil CIVIVA relatif à la conférence de presse du 11 septembre 2019 avec les établissements d'affectation.

Non à la dégradation du service civil

Aujourd'hui, le Conseil des États a adopté de massives restrictions de l'accès au service civil. La Fédération du service civil rejette avec détermination les mesures présentées, dont souffriront non seulement les civilistes mais également l'ensemble de la collectivité. Des établissements d'affectation actifs dans divers domaines ont expliqué comment se traduirait concrètement un manque de civilistes. Pour éviter la dégradation du service civil, CIVIVA envisage de lancer le référendum. Les informations se trouvent dès aujourd'hui sur le site internet dédié www.sauver-le-service-civil.ch.

Que ce soit dans l'agriculture, les EMS, la protection de la nature ou dans les écoles, les civilistes sont au service de la collectivité dans tous ces domaines où les moyens sont limités. Le service civil met ainsi à disposition des forces de travail qui, grâce à des règles clairement définies, n'entrent pas en concurrence avec le marché du travail. Ainsi, le service civil renforce la cohésion sociale. Les représentant-e-s des établissements d'affectation ont présenté les conséquences néfastes qu'aurait cette modification de la loi sur le service civil. Vous retrouverez tous les discours dans le dossier de presse ci-joint.

Samuel Steiner – Co-président de CIVIVA

CIVIVA défend les intérêts des plus de 50'000 civilistes et 5000 établissements d'affectation de Suisse. Par leur travail dans ces établissements, les civilistes rendent de précieux services à la société et à l'environnement : ils s'occupent des personnes âgées, entretiennent les réserves naturelles ou soutiennent des enseignants. Ainsi, les civilistes remplissent leur obligation de servir sous la forme d'une prestation personnelle et accomplissent 1,5 fois plus de jours de services que s'ils étaient incorporés dans l'armée. Le service civil est un modèle de réussite qui profite largement à la Suisse tout entière.

Aujourd'hui, une modification de la loi sur le service civil cherche à affaiblir ce système qui a pourtant fait ses preuves. Sept mesures visent à réduire le nombre de jeunes hommes qui accomplissent un service civil. Il n'est pas du tout sûr que cela serve l'armée. En revanche, il est certain que cela fera du tort au service civil. Pour CIVIVA, il est clair que le service civil doit être développé et non pas affaibli. Il a un potentiel important et est bien plus qu'un simple service de remplacement. Malheureusement, il est aujourd'hui difficile de discuter de manière constructive d'un développement du service civil. A l'heure actuelle, il s'agit bien plus de sauver le service civil.

Le Conseil fédéral et le Conseil des États veulent réduire le nombre d'admissions au service civil et ne prennent pas en compte les droits fondamentaux des personnes astreintes à l'obligation de servir. Ils savent que des prestations importantes pour la société ne pourront plus être accomplies ; et ils en prennent délibérément le risque. Nous ne pouvons pas accepter cette idée insensée de porter ainsi atteinte à cette institution bien établie. La Fédération suisse du service civil CIVIVA et ses partenaires sont prêts à défendre le service civil et à combattre cette modification de loi. Si nécessaire, cela se fera au travers d'un référendum. Dès aujourd'hui, il est d'ailleurs possible de s'informer sur le site dédié www.sauver-le-service-civil.ch.

Florin Rutschmann – Responsable des réserves naturelles de Pro natura Argovie

Dans le domaine de la protection de la nature et, entre autres, chez Pro Natura Argovie, les civilistes accomplissent des prestations qui ne pourraient pas être remplacées. Une baisse du nombre de civilistes constituerait donc un grand pas en arrière pour la protection de la nature.

Chez Pro Natura Argovie, les civilistes jouent un rôle central dans l'entretien des 120 réserves naturelles de Pro Natura dans le canton. Tout au long de l'année, notre section emploie jusqu'à de 20 civilistes, qui accomplissent un travail de grande valeur pour un total d'environ 5000 jours de service par an.

Les activités des civilistes sont très diversifiées. Il peut s'agir de couper du bois, de faucher dans les forêts de pin, de lutter contre les espèces invasives, de construire des murs de pierres sèches, de garder les chèvres qui aident à empêcher la croissance des arbustes dans les forêts, ou encore de fournir des informations aux visiteurs des réserves naturelles en répondant à leurs questions au sujet des plantes ou des animaux et en s'assurant par exemple qu'ils ne s'écartent pas des chemins.

Sans le soutien des civilistes, beaucoup de ces activités ne pourraient pas être effectuées, ou seulement de manière très restreinte. En particulier, l'entretien de zones abruptes, qui abritent des espèces particulièrement rares et menacées, ou la lutte contre les plantes envahissantes nécessitent de très importants moyens en personnel. Sans les civilistes, cela ne serait pas possible. Aujourd'hui déjà, le nombre de civilistes à disposition ne serait souvent pas suffisant pour accomplir toutes les tâches d'entretien nécessaires dans le domaine de la nature.

Christophe Girod – responsable du service socioculturel de l'EMS La Sombaille

En préambule il est important de préciser que les civilistes sont des ressources supplémentaires qui n'occupent pas des postes de professionnels prévus dans les différentes dotations par service. Il s'agit de proposer des places de service civil à des personnes qui souhaitent vivre une expérience dans un contexte professionnel, que ce soit dans le service de cuisine, technique, socioculturel ou encore quelquefois dans le secteur des soins. A ce titre notre institution a déjà accueilli 91 civilistes depuis 2001.

Le choix de ces personnes pour une affectation en E.M.S démontre une certaine volonté de découvrir le milieu institutionnel et plus encore l'accompagnement des personnes âgées. En effet le décloisonnement des différents secteurs constituant l'E.M.S et le développement de l'interdisciplinarité permettent aux civilistes d'être en contact avec les résidents. Un civiliste affecté au service technique va être amené à rencontrer les personnes âgées lors d'interventions techniques dans leurs lieux de vie, un civiliste en cuisine va pouvoir participer à des ateliers culinaires avec les résidents. En ce qui concerne les personnes affectées au service socioculturel ou dans les soins, elles doivent faire preuve de réelles aptitudes dans le savoir être avec les personnes âgées (respect, empathie, écoute active).

A l'heure actuelle le service socioculturel propose deux places de service civil en simultané. En adéquation avec la politique d'animation et sous la responsabilité d'un animateur titulaire, le civiliste :

- Contribue à l'accueil du résident par un accompagnement individualisé.
- Participe à la mise en œuvre des activités socioculturelles (individuelles, collectives sur l'unité de soins et globales dans l'institution) correspondant aux besoins et aux attentes des résidents sur la base d'une participation volontaire.
- Préserve l'autonomie de la personne âgée en fonction de ses ressources et facilite l'accès à l'expression.
- Préserve et/ou encourage chez la personne âgée l'accomplissement de rôles sociaux et citoyens.
- Participe à la dynamique constructive de l'équipe.

Ainsi au même titre que tout autre collaborateur, les civilistes ont une réelle propension à entrer en relation avec les personnes âgées, ce qui répond à un besoin fondamental du grand âge, être considéré, se sentir exister dans l'importance que l'on me donne.

Alors que les E.M.S accueillent des personnes en grande perte d'autonomie ou atteintes de démences très avancées, il devient nécessaire de pouvoir individualiser

du mieux possible leur accompagnement. Cette démarche demande des ressources humaines importantes dont les civilistes font partie à part entière. Par leur présence régulière, leur jeunesse et leur spontanéité, ils sont toujours très appréciés et souvent attendus par les résidents.

Les civilistes participent également aux activités de groupe et leur présence permet de proposer un panel d'animations nécessitant la disponibilité de plusieurs encadrants, notamment pour les sorties si importantes pour que les résidents puissent conserver des liens avec la cité et retrouver des lieux connus et appréciés.

Outre tous ces aspects bénéfiques pour l'institution et avant tout pour les personnes âgées, beaucoup de civilistes, grâce à ces affectations en E.M.S, développent un intérêt particulier pour les métiers du secteur social. Avant de nous quitter, tous précisent qu'ils ont vécu une expérience humaine enrichissante dans la création de liens, ciment de la cohésion sociale et du bien vivre ensemble.

Michaela Studer – directrice du centre scolaire spécialisé de Soleure

Nous sommes une école spécialisée (pour enfant de 4 à 18 ans souffrant de handicap cognitif) et nous sommes de longue date un établissement d'affectation. A ce titre, nous sommes convaincus que le service civil, dans sa forme actuelle, fonctionne très bien et qu'il profite largement à la société et à l'environnement. Le service civil est organisé de manière efficace, a un effet direct et est porteur de sens, tant pour la société dans son ensemble que pour chaque civiliste individuellement.

Types d'activités :

- Soutien supplémentaire en cours, en salle de gymnastique et à la piscine
- Accompagnement des élèves dans les aspects pratiques de leur vie : mettre leurs chaussures, aller aux toilettes, manger les repas, trajets entre les activités, etc.
- Accompagnement lors du repas de midi, à table (interne et externe) et brossage des dents
- Encadrement lors de la pause de midi (temps libre pour les élèves)
- Soutien supplémentaire dans le cadre de l'école à journée continue (structure de la journée, garderie)
- Préparation du matériel de cours : TEACCH (« Treatment and Education of Autistic and related Communication handicapped Children » en français : « Traitement et Éducation des enfants autistes ou souffrant de handicaps de communication apparentés »), communication améliorée et alternative
- Remplacement en cas de courte absence des encadrants
- Aide lors des événements de l'école
- Participation aux camps et aux excursions
- Collaboration avec le service technique

Nous offrons aux civilistes :

- Aperçu du quotidien d'une école accueillant des élèves souffrant de difficultés cognitives
- Participation à des formations continues sur différents thèmes : autisme, distance, AI et prestations complémentaires, passerelles entre l'école et le monde du travail, TEACCH et communication améliorée et alternative
- Connaissance de la méthode de travail dans une classe et dans une équipe scolaire

Pour notre institution, les affectations de civilistes sont précieuses sous deux angles :

- Dans le domaine de l'éducation, travaillent surtout des femmes. Les jeunes hommes accueillis comme civilistes sont donc des modèles pour nos élèves.
- Nous créons des points de contact entre les jeunes civilistes et des personnes en situation de handicap,
 - ce qui est une contribution importante à la participation (convention sur les droits des personnes handicapées)
 - certains jeunes hommes vivent des situations nouvelles ou inhabituelles et découvrent ainsi un autre aspect de leur personnalité -> cela peut susciter leur intérêt pour un travail dans le social
 - des civilistes qui n'auraient sinon aucun contact avec des personnes en situation de handicap sont ainsi sensibilisés aux problèmes rencontrés par ces personnes.

Paul Mori – Armée du Salut Suisse

POINT DE DÉPART

Selon les chiffres de l'Office fédéral du service civil CIVI, le nombre d'admission au service civil en 2018 était déjà en recul. En janvier, celui-ci a annoncé que les admissions se sont élevées à 6'205, ce qui représente une réduction de 8,5% par rapport à l'année précédente.

En Suisse, il y a actuellement 5'072 établissements d'affectation pour les personnes effectuant le service civil auprès desquels au total 1,7 millions de jours de service ont été accomplis en 2018. Ceci dans des institutions telles des établissements pour personnes âgées et pour handicapés, des hôpitaux, des musées, des familles de paysans de montagne, des organisations de protection de l'environnement, des écoles, etc. Pour toutes ces institutions, les civilistes représentent des ressources importantes pour l'accomplissement de leur service d'intérêt général.

Elles doivent compter sur des civilistes suffisamment qualifiés et motivés pour garantir des services de qualité. Comme les affectations de civilistes sont neutres sur le marché de l'emploi, l'existence des établissements d'affectation ne serait pas remise en cause par l'absence de civilistes. Toutefois, ces institutions n'auraient plus les capacités suffisantes pour accomplir leurs obligations avec le niveau de qualité souhaité.

STATISTIQUE DE L'ARMÉE DU SALUT

L'Armée du Salut se compose de 55 établissements d'affectation et 123 places de civilistes. En 2016, 28'022 jours de service civil ont été accomplis (sur un total national de 1,7 million).

Année	Nombre d'établissements	Nombre de places	Nombre d'affectations (+/- nombre civilistes)	Nombre de journées
2014	46	103	442	19 409
2015	50	113	492	23 022
2016	55	123	507	28 022
Total			1441	71 392

POSITION DE L'ARMÉE DU SALUT

Nous considérons que l'organisation actuelle du service civil est un moyen adapté et sensé de rendre service au pays et à la société tout en remplissant la preuve par l'acte.

En tant qu'établissement d'affectation, nous nous engageons pour que la pratique actuelle en matière d'admissions soit maintenue.

Le système actuel est gagnant-gagnant : les civilistes peuvent découvrir le travail social et peuvent remplir leur obligation citoyenne d'une manière qui a un effet concret.

